



NOUVELLES CAPRAISIENNES

Bulletin Municipal de la Commune de Saint-Capraise de Lalinde

N° 60 – Janvier, février, mars 2016

Le mot du Maire

Cher(e)s Administré(e)s,

Il est toujours plaisant de faire un éditorial de début d'année. En effet, c'est la période des bilans, des rétrospectives, de la synthèse d'une année et des vœux.

Mais ce bulletin est différent car à St Capraise de Lalinde comme partout ailleurs, nous sommes encore sous le choc. Paris et toute la France ont été une nouvelle fois sauvagement attaqués par le terrorisme le vendredi 13 novembre. Notre pays est meurtri par un impensable carnage. En ces moments douloureux nos pensées sont tournées vers les victimes et leurs familles dont certaines non loin de chez nous, auxquelles nous adressons nos condoléances : qu'elles soient assurées de notre solidarité.

Nous nous associons à l'indignation de tout un peuple face à ces actes barbares et d'une grande lâcheté qui frappent nos compatriotes mais restons unis derrière des valeurs qui ont fondé la France : **La Liberté, l'Égalité et la Fraternité** car aujourd'hui, nous sommes touchés dans ces valeurs républicaines et il nous faut porter le message fort d'une République rassemblée au moment où des idées de division, de rejet de l'autre, voire de xénophobie sont portées par certains à l'encontre du "Bien Vivre Ensemble".

Je citerai ici Pablo Néruda, poète et homme politique Chilien, qui disait: "Ils pourront couper toutes les fleurs, ils n'empêcheront jamais le printemps."

La vie continue et au fil des pages de ce bulletin, s'égrène donc celle de notre commune avec ses temps forts, ses manifestations, son état civil...

Agir dans l'intérêt général, développer, défendre et gérer notre commune sont les préoccupations quotidiennes de vos élus.

Si je devais faire un bilan de l'année 2015, je dirais qu'elle a été faite de coups de cœur, de coups de colère, de joies et de peines, de critiques aussi... Mais lorsque l'on est élu, il faut savoir que l'on ne peut plaire à tout le monde et heureusement, sinon ce serait bien terne !

C'est aussi parce que la vraie vie c'est cela, que nous souhaitons être au plus près de vos réalités et espérances... C'est l'objet des rencontres citoyennes de secteurs que nous avons engagées et qui vont se poursuivre.

Durant cette année aussi, des aménagements ont été réalisés, des services de différentes natures ont été mis en place afin d'améliorer la vie des habitants, des écoliers et cela, dans le strict cadre des possibilités financières de notre commune.

En effet, malgré une maîtrise constante de nos dépenses et une recherche d'économie permanente, la réduction des dotations que nous impose l'Etat depuis quelques années, commence à se faire sentir sérieusement. A l'échéance 2017, il sera difficile de fonctionner

dans le futur et des choix budgétaires devront inévitablement être opérés.

Mais tout cela, il est vrai, fait partie du "job" normal du maire et de son équipe municipale.

Je tiens à remercier les élus, comme nos personnels municipaux ainsi que les bénévoles de nos différentes associations qui prennent à cœur leur engagement et fonction par leur présence assidue.

En attendant de vous retrouver le vendredi 8 janvier à 18h30 à la salle des fêtes pour les vœux de la municipalité que nous ouvrons cette année à toute la population, je me permets avec le Conseil Municipal qui se joint à moi de vous présenter tous nos bons vœux pour 2016.

Votre Maire, Laurent PEREA

Compte-rendu du Conseil Municipal

Qualité de l'eau

M. le Maire présentent les résultats obtenus: ils sont excellents et il rappelle que depuis 10 ans 28 km du réseau d'eau potable ont été renouvelés.

Installation d'une borne de recharge électrique

Cette borne sera installée à côté de la place Personnes à Mobilité Réduite, sur le parking près de l'aire camping cars. Cette borne est financée par le SDE24

Nouvelle caserne des Pompiers de Bergerac

M. le Maire informe l'assemblée du projet de reconstruction du centre de secours principal de Bergerac. Ce projet serait financé par le SDIS, la CAB et les communes desservies par le centre de secours. La part de la commune s'élèverait à 28513 €. Approuvé par le conseil.

Le repas des Aînés

La commission Société suggère que la gratuité du repas soit élargie aux personnes de 60 ans révolus. Cela ne concernerait qu'une trentaine de personnes mais permettrait une meilleure mixité intergénérationnelle et sociale et compléterait la démarche citoyenne entreprise dans notre commune. Ce repas aura lieu le 24 janvier à la salle des Fêtes. Approuvé à l'unanimité.

Dans la même perspective il est demandé par plusieurs membres du conseil que les **vœux du Maire**, qui auront lieu le vendredi 8 janvier, soient élargis à toute la population. Il est nécessaire de s'inscrire auprès de la mairie avant le 6 janvier au plus tard.

Panneaux pédagogiques.

Le conseil envisage l'achat de panneaux pédagogiques aux entrées des "zones 50" pour inciter les automobilistes à ralentir et renforcer la dégressivité des panneaux de limitation de vitesse aux entrées du bourg: 70 km/h du cimetière à l'école, 50 km/h jusqu'à l'entrée du bourg puis 30 km/h pendant la traversée du bourg jusqu'au bassin et enfin 50 km/h jusqu'au panneau de fin d'agglomération. Les panneaux 30 sont renforcés par un autre « priorité aux piétons » et l'affichage sur le panneau lumineux du centre du bourg. Ceci explique l'absence de passages piétons peints au sol.

Infos Mairie

Nouveaux horaires de la sous-préfecture de Bergerac.

La sous-préfecture est ouverte au public le matin uniquement du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45.

Dates de permanences de Monsieur DELFOUR : Architecte des Bâtiments de France.

Siège de la CCBDP : 36 Boulevard Stalingrad
24150 LALINDE de 9h à 12h.

Mardi 12 janvier, mercredi 10 février et mardi 15 mars.

Communiqué SNCF.

Animaux d'élevage et voies ferrées ne font pas bon ménage. La SNCF attire l'attention des propriétaires pour parfaire l'entretien des clôtures bordant les voies ferrées afin d'éviter des situations aux conséquences financières et personnelles lourdes.

Dans tous les cas, c'est la responsabilité civile du propriétaire des animaux qui est mise en cause, mais également sa responsabilité pénale.

Prévention intoxication au monoxyde de carbone.

Chaque année, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'intoxication au monoxyde de carbone.

Pour limiter les risques d'intoxication au CO, cinq points clés sont à retenir :

1. Avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié.
2. Ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air.
3. Dans le cadre de l'achat d'un appareil de chauffage ou d'un appareil au gaz, s'assurer de sa bonne installation et de son bon fonctionnement

avant la mise en service et exiger un certificat de conformité auprès de l'installateur.

4. Pour l'utilisation d'un groupe électrogène, ne jamais le placer dans un lieu fermé (maison, cave, garage) et l'installer impérativement à l'extérieur des bâtiments.

5. Enfin, respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant. Ne jamais faire fonctionner les chauffages mobiles d'appoint en continu et ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, barbecue, etc.).

Deux maîtres artisans de la commune de Saint-Capraise récompensés

le 7 décembre lors de la soirée des trophées de l'excellence artisanale.

Aurore DAVRIL en coiffure et Alexandra GIACHELLO pour le toilettage d'animaux.

Nous leur adressons nos sincères félicitations.

Ramassage des ordures ménagères.

A partir du 1er janvier, la collecte des ordures ménagères sera faite par le SMD3. Pour l'instant rien ne change dans l'organisation.

Voir la fiche jointe. Les informations seront données au fur et à mesure des modifications.

Horaires de la déchèterie de Bergerac.

Du lundi au samedi : 9h - 12h / 14h - 18h

Dimanche : 10h - 12h / 14h - 16h

La déchèterie est fermée les jours fériés

Les modalités de remise de carte d'accès des déchèteries restent inchangées.

Antenne du SMD3, 3 rue Emile Zola, Bergerac :
Pièce d'identité, carte grise du Véhicule,
justificatif de domicile.

Tel: 05.53.58.55.57.

Convocation à la journée défense et citoyenneté.

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le Centre du Service National - 88, rue du Pont Saint Martial - 87000 LIMOGES

Téléphone pour les administrés : 05.55.12.69.92 -

Email : csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr -

<http://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC).

Bibliothèque Municipale

"Espace Christine Baquet"

HORAIRES : Tous les lundis de 10h à 12h.

Le 1er et le 3em Samedi de chaque mois.

Elle a pour but d'accueillir toutes les personnes enfants et adultes avec convivialité.

Le prêt des livres est gratuit.

Des nouveautés sont proposées aux lecteurs régulièrement.

Les livres non disponibles dans les rayons peuvent être commandés et prêtés par la

bibliothèque départementale du prêt à Périgueux. Une navette livre les ouvrages réservés une fois par semaine.

Un point internet est aussi disponible pour les adhérents de la bibliothèque.

Exposition « Amérique Latine ».

L'exposition, qui a eu lieu du 4 au 6 novembre, a présenté des plantes venues d'Amérique du Sud ainsi que des fragments de la vie de Pablo NERUDA, poète et écrivain chilien.

Monsieur Eduardo LEON, président de DOPEAL a accueilli une classe de l'école de Saint-Capraise avec leur professeure. Les enfants ont été très intéressés par les instruments de musique et ont appris avec surprise que nombre de plantes et fruits qu'ils aimaient provenaient d'Amérique Latine.

L'exposition s'est terminée par un vin d'honneur convivial (vins chiliens et tapas d'Amérique du Sud) succédant à la lecture de poèmes en espagnol et en français de Pablo Neruda.

Enquête publique.

Une enquête publique a eu lieu du 2 au 16 novembre 2015 concernant le déclassement et l'aliénation d'un tronçon de la voie communale n°202 (autrefois n°210) et création d'une placette de retournement (section AB - le Pourcal)

et l'aliénation d'un tronçon de chemin rural (section AD et section AE - Le Bourg Est et le Bourg Ouest)

Pensez à consulter régulièrement le site de la Mairie pour prendre connaissance des nouvelles informations en cours de trimestre.

www.saint-capraise-de-lalinde.fr

Secteur BASTIDE DORDOGNE PERIGORD COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

A partir du 2 janvier 2016, la collecte des déchets ménagers - poubelle noire et sac jaune - sera réalisée par le Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne – SMD3.

Un camion benne bi compartimenté permettra une collecte en simultané des ordures ménagères et des recyclables mais dans des compartiments distincts étanches, permettant une parfaite séparation des déchets sans risque de mélange entre les deux. Pour les secteurs difficiles d'accès, une mini-benne réalisera la collecte.

Après être collecté, le sac jaune est dirigé vers le Centre de Tri de Marcillac Saint-Quentin pour être retrié par matériau. Ces matériaux seront ensuite utilisés comme nouvelle matière première par les industries de recyclage.

Les déchets de la poubelle noire sont enfouis dans l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de Saint Laurent des Hommes, sans tri.

CHANGEMENT DE MODE DE COLLECTE

Les élus ont fait le choix de faire évoluer le mode de collecte.

Dans les mois à venir, chaque foyer sera équipé gratuitement d'un bac noir et d'un bac jaune (remplaçant du sac jaune). Certains foyers seront invités à déposer leurs déchets sur un point de regroupement lorsque le passage de la benne ne sera pas possible (chemin étroit, impossibilité de faire demi-tour, etc...).

Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de l'avancée de ce nouveau mode de collecte.

A RETENIR

Au 2 janvier 2016, les jours de collecte restent inchangés jusqu'à la mise en service du nouveau mode de collecte.

La poubelle noire et le sac jaune seront collectés en même temps.

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI :

Les déchets recyclables sont les emballages en plastique, en aluminium, en acier, en carton et les papiers.



Attention : les cartons volumineux sont à apporter à la déchèterie.

Le VERRE est à déposer dans les bornes à verre à votre disposition sur la commune

Rappel : Des conteneurs sont à votre disposition à la Mairie pour la récupération des bouchons plastic, bouchons de liège et piles usagées.

Infos

Pharmacie de garde

Du vendredi soir 20h00 au vendredi suivant 14h00	Pharmacie	Téléphone
1 ^{er} janvier 2016	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35
Du 02 au 08 janvier	Provost - Creysse	05 53 23 21 11
Du 08 au 15 janvier	David - Beaumont	05 53 22 30 07
Du 15 au 22 janvier	La Halle - Lalinde	05 53 61 00 10
Du 22 au 29 janvier	Grenier - Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 29 janvier au 5 février	David - Beaumont	05 53 22 30 07
Du 05 au 12 février	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35
Du 12 au 19 février	Provost - Creysse	05 53 23 21 11
Du 19 février au 26 février	Revol - Couze	05 53 61 01 32
Du 26 février au 04 mars	La Halle - Lalinde	05 53 61 00 10
Du 04 au 11 mars	Grenier - Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 11 au 18 mars	Revol - Couze	05 53 61 01 32
Du 18 au 25 mars	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35
Du 25 mars au 1 ^{er} avril	Provost - Creysse	05 53 23 21 11
Du 1 ^{er} au 08 avril	David - Beaumont	05 53 22 30 07
Du 08 au 15 avril	La Halle - Lalinde	05 53 61 00 10

Assistantes maternelles.

Madame Lucie SALEM est agréée pour l'accueil de 3 enfants dont un périscolaire.
16 rue du canal, Saint-Capraise-de-Lalinde. Tel 06 24 48 27 32.
www.nounou-top.fr/2861006

Madame Georgette PIGEONNAU est agréée pour l'accueil de 3 enfants.
La Castelle, Tel 05 53 27 24 97.

Messe .

Samedi 20 février 18h

« Secrets de Pays ».

Le vendredi 18 décembre dans la salle des fêtes de Saint-Capraise, a eu lieu le lancement du n°7 de « Secrets de Pays » en présence d'une très nombreuse assistance.

Compte rendu des associations

AAPP MA

Le 16 octobre a eu lieu l'assemblée générale. Election du bureau : Seul changement, M. Philippe GONZALES remplace M. GASPARD comme trésorier.

Sujets abordés : Le niveau d'eau dans le canal et l'absence de nettoyage du Canal.

Le 29 Octobre, la société de pêche a lâché 40 kilos de brochets (environ 150 pièces)

A.S.P.E.C.

L'A.S.P.E.C, association de défense du Patrimoine Capraisien tiendra son assemblée générale le 22 janvier à 20 heures dans la salle annexe de la salle polyvalente de Saint-Capraise.

A l'ordre du jour :

- bilan d'activité de l'année écoulée.
- bilan financier.
- compte-rendu des deux réunions de quartiers organisées par la municipalité.
- objectifs 2016 : comment participer à la vie de notre commune et faire en sorte qu'elle soit « solidaire, citoyenne, écologique » à partir de la situation actuelle de notre village qui évolue et perd de son identité très rurale; comment envisager notre participation dans une perspective constructive et comment se faire entendre par rapport à des projets départementaux indispensables pour la survie de notre cité, la « voie de la vallée » en particulier.

Alain Bellevergue, titulaire d'un diplôme universitaire d'astronomie, mécanique céleste et big-bang de l'Observatoire de Paris et Meudon, passionné d'astrophysique, nous fera part du projet d'un exposé qu'il présentera dans le courant de l'année 2016 (date à arrêter). Le pot de l'amitié accompagné de la galette des Rois, clôturera la réunion.

Le Président, Jean Dessagnes

COMITE DES FÊTES

Après l'annulation du quine du 14 novembre par arrêté préfectoral, en raison des journées

de deuil National, suite aux attentats de PARIS du 13 novembre, les sympathisants de l'association ont pu se régaler autour d'un pot-au-feu le 5 décembre. Cette soirée conviviale a permis de faire un don conséquent au profit du TELETHON.

Le 17 décembre le président et son bureau se sont réunis en assemblée générale à laquelle était invitée la population. Monsieur Philippe Mignot président de UDCOF nous a fait l'honneur d'être présent. Il a parlé des avantages liés à notre adhésion à l'union départementale (assurances, SACEM, échanges entre comités...)

Les rapports moral et financier ont été votés à l'unanimité par les membres.

Le bureau a été élu à l'unanimité comme suit
Président : H. COUSTILLAS, Vice-président : M. TRAN, Trésorier : J. BLEUSE, Trésorière adjointe : J. CLEMENT, Secrétaire : D. LAURURIE, Secrétaires adjoints : C. DEBIARD – D. VOCANT, Vérificateur des comptes : P. MORELET.

Le président se réjouit de continuer avec la même équipe et fait appel aux bénévoles qui souhaiteraient participer aux diverses organisations futures.

Les dates pour les manifestations 2016 :

- 1er mai : Omelette à l'aillet
- 25 juin : soirée Moules frites
- 23 et 24 juillet : Fête Votive
- 4 septembre : Méchoui
- 2 octobre : Vide grenier – Brocante
- 12 novembre : Quine
- 3 décembre : Pot-au-feu - soirée Téléthon

A l'issue de cette assemblée, avant le pot de l'amitié, les personnes présentes ont pu voir la projection d'un film réalisé par Claude Valérie, que nous remercions sincèrement, sur la fête votive 2015.

L'équipe du comité des fêtes vous remercie de votre fidélité et vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2016.

A très bientôt.

Calendrier des manifestations

	MANIFESTATIONS	LIEU et HEURE	ORGANISATEUR
JANVIER 2016			
Vendredi 8	Vœux du Maire Ouvert à tous sur inscription avant le 6	Salle des fêtes 18h30	- Municipalité
Vendredi 22	Assemblée générale	Salle des fêtes annexe 20h	- ASPEC
Dimanche 24	Repas des Aînés	Salle des fêtes - 12h	- Municipalité
FEVRIER			
Dimanche 7	Quine	Salle des fêtes.	- APE
MARS			
Samedi ou dimanche	Repas	Salle des fêtes	- Ball-trap-Club
Du 17 au 21	Open de Billard	Salle des fêtes	- Billard-Club Espérance
AVRIL			
Samedi 2	Repas de Printemps et Assemblée générale	Salle des fêtes 12h30	Les Joyeux Gabariers

Etat Civil

Décès :

Le 9 Octobre 2015 : Madame Marie-Louise NOUAILLES, épouse DOAT
Nos sincères condoléances à la famille.

Naissances :

Le 13 Octobre 2015 : Timéo CORTES
Nos félicitations aux heureux parents.

Sommaire

Le mot du Maire	page 1	Infos	page 6
Compte-rendu du Conseil Municipal	page 2	Compte-rendu des associations	page 7
Infos Mairie	pages 3/4	Calendrier des manifestations	
Fiche SMD3	page 5	et Etat civil	page 8